

La pression monte autour de la question des salaires

« Les salaires font la course-poursuite avec l'inflation », titre, en Une, Les Echos alors que l'augmentation de 3,7 % sur un an en moyenne du salaire mensuel de base au troisième trimestre – « du jamais-vu depuis le début des années 2000 », rappelle Eric Heyer de l'OFCE – ne couvre pas la hausse des prix. Les primes et l'intéressement constituent une solution de court terme, selon les économistes. Le tableau est en réalité contrasté. Les salariés payés au SMIC évitent une perte de pouvoir d'achat, leur rémunération étant indexée sur l'inflation. De leur côté, les ouvriers et les employés sont mieux lotis que la moyenne, avec une hausse de leur salaire mensuel qui grimpe à +4,4 % et +4,5 %. Quant aux professions intermédiaires et aux cadres, ils ont vu leur salaire moyen grimper de seulement 2,7 % sur un an. Devant le décalage entre les prix et les salaires, le sentiment général est toutefois celui d'une détérioration du niveau de vie. D'où la montée des tensions et des revendications en faveur du retour de l'indexation des salaires sur les prix. L'exécutif mise sur les primes, la participation et l'intéressement pour atténuer le choc pour les salariés sans alourdir la masse salariale. Pour Gilbert Cette, « ces instruments présentent toutefois deux inconvénients : l'un pour les salariés puisqu'ils n'ouvrent pas de droits – à la retraite par exemple –, l'autre pour l'Etat puisqu'ils ne sont pas soumis à cotisations sociales. » Leur utilisation ne peut donc être envisagée que « de façon transitoire », selon Eric Heyer. Les NAO pour 2023 s'annoncent tendues. « Il faut s'attendre à ce que la hausse des salaires, hors primes, en glissement annuel se poursuive et dépasse 4 % cette année ». (Les Echos, p.4)

« Les négociations salariales s'annoncent difficiles dans les entreprises », titre Les Echos qui relève des tensions salariales restées contenues pour le moment. Les négociations d'automne, en revanche, s'annoncent délicates. « C'est un éternel recommencement mais la quasi-totalité des branches a bien intégré la nécessité d'un exercice régulier de revalorisation des minima », note Pierre Raimin. L'échec des journées de mobilisation décidées par la CGT confirme que les tensions salariales sont restées contenues pour le moment, mais on n'en a pas moins assisté à une poussée de conflits locaux, y compris dans des PME. Mais désormais, il faut « solder 2022 et traiter 2023 », résume un patron. (Les Echos, p.4)

« Le temps des augmentations », titre Challenges qui y consacre sa Une. Sous pression inflationniste, les entreprises octroient des hausses jamais vues depuis une génération, tout en cherchant à ajuster leur stratégie, entre primes et gratifications individuelles. (Challenges, p.72)